

République Française Département de la Moselle
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BAZONCOURT**

Séance du 6 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERTRAND Dominique, Maire

Présents: O. Artur, J-C Baixas, D. Bertrand, G. Bettinger, J. Lambert, S. Neis, P. Schwartz, J-C Werth

Absent-excuse : P. Bettinger a donné pouvoir à G. Bettinger ; F.Louyot a donné pouvoir à S. Neis , J. Pereira a donné pouvoir à J. Lambert

Absents : V. Crone, E Driant

Aurélia CHALONS a été désignée secrétaire de séance

Achat d'un broyeur

Le maire propose l'achat d'un broyeur thermique à végétaux d'occasion.

Cette dépense sera supportée par le budget investissement au compte 2188 pour un montant de 600€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge le Maire d'effectuer toutes les démarches relatives à cette opération.

Adopté à l'unanimité

Demande de fonds de concours pour le remplacement des anciens luminaires par des platines LED

Vu la volonté de la commune de réduire ses charges d'énergie et afin de diminuer les frais d'électricité plus particulièrement pour l'éclairage public, le Maire propose de remplacer les luminaires actuels par des platines LED.

Afin d'assurer le financement de cette opération le Conseil Municipal demande une subvention au titre du Fonds de concours et approuve le plan de financement suivant

Montant estimé HT :	44 004.00€
Avance TVA :	8 800.80€
Demande subvention Fonds de concours CCHCPP	13 000.00€
Subvention Fonds Vert notifiée (20%)	8 801.00€
Subvention sollicitée Ambition Moselle sollicitée (10%)	4 400.00€
Montant Toutes Taxes	52 804.80€

La part non subventionnée sera financée sur les fonds propres de la commune de Bazoncourt.

Le conseil municipal charge le maire d'établir le dossier, de signer toutes les pièces s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

Devis pour le chauffage de l'école

Le maire présente plusieurs devis pour le changement du chauffage de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis présenté par la société Bancel Ecothermic pour un montant de 18 427.23€ HT soit 22 112.68€ TTC et charge le maire de signer le devis.

Adopté à l'unanimité

Création d'un emploi

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique

Le Maire propose :

La création d'un emploi de rédacteur à temps non complet soit 26 /35^{ème} pour assurer les fonctions de Secrétaire Générale de Mairie à compter du 1/1/2025.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie B de la filière administrative, au grade de rédacteur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VU le code général de la fonction publique ;

VU le tableau des emplois ;

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Adopté à l'unanimité

Nb de conseillers en exercice 13

Nb de conseillers ayant pris part au vote 11

Date affichage le 06.12.2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en S/Préfecture le 06.12.2024

Publication et notification le 06.12.2024

Certifié conforme à l'original
Bazoncourt, le 6 décembre 2024
Le Maire

